



Doc. 14388
23 août 2017

Expropriations d'églises, monastères et cimetières chrétiens dans la province de Mardin, en Turquie

Question écrite n° 724 au Comité des Ministres

de M. Pieter OMTZIGT, Pays-Bas, Groupe du Parti populaire européen

Dans le cadre d'une réorganisation administrative dans la province de Mardin, la Turquie a saisi plus d'une centaine de biens appartenant à l'Église et la communauté syriaques orthodoxes, y compris des églises, des monastères et des cimetières. Certains de ces biens appartenaient à la communauté depuis plus d'un millier d'années. Des lieux tels que le monastère Mor Yahkup (encore en activité aujourd'hui) à Dibek (Badibe) et le cimetière (lui aussi toujours utilisé pour des enterrements) sont maintenant la propriété de l'État.

Des biens ont même été placés, pendant un certain temps, sous la tutelle de la Diyanet, la direction nationale turque des affaires religieuses, qui a pour mission officielle de s'occuper des activités concernant les croyances, le culte et l'éthique de l'islam.

Plus d'un siècle après le génocide de 1915, la communauté continue à être dépossédée de ses biens par l'État turc.

M. Omtzigt

Demande au Comité des Ministres

Le Comité des Ministres est-il prêt à demander officiellement au Gouvernement turc des explications concernant cette expropriation?

Le Comité des Ministres est-il informé de l'existence de biens d'autres communautés religieuses qui ont aussi fait l'objet d'expropriations en Turquie?

Le Comité des Ministres reconnaît-il que la propriété de ces biens chrétiens devrait être rendue à la communauté?

